



Le panel Question Mobilité, à l'écoute de toutes les mobilités

En étant inscrit au panel Question Mobilité, vous allez pouvoir **donner votre avis, faire part de vos commentaires, critiques, conseils**, et ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de déplacement dans l'agglomération toulousaine.

Les résultats des enquêtes auxquelles vous participerez permettront **aux acteurs de la mobilité de mieux comprendre vos attentes et vos besoins pour vous proposer des solutions de transports adaptées.**

Comment ça marche ?



Vous recevrez régulièrement par e-mail des sollicitations pour répondre aux enquêtes, qui aborderont des sujets relatifs aux différents modes de transport (voiture, vélo, bus, métro, ...). Il existe trois types d'enquête :

- Les « vagues » (4 fois par an maximum) : questionnaire web d'une durée de 10 à 15 min environ,
- Les « Flash » (2 fois par an maximum) : questionnaire web d'une durée de 5min environ,
- Les « Réunions de groupe » (1 fois par an maximum) : un groupe de 10 panélistes se rassemble pour échanger sur une thématique.

**Nouveau
2018-2019**

Question Mobilité vous proposera 4 vagues d'enquêtes au lieu de 3. Des enquêtes plus fréquentes mais plus courtes pour une meilleure expérience panéliste ! Ne manquez pas la 1ère vague qui démarrera dès le 24 septembre 2018.



Votre liberté reste totale ! Vous pouvez décider à tout moment ...

- De participer ou non à une enquête,
- De cesser votre collaboration au panel, et vous désinscrire sur le site www.questionmobilite.fr.

Attention ! Sans réponse de votre part à quatre vagues d'enquêtes, vous serez automatiquement désinscrit du panel Question Mobilité.

De son côté, **l'équipe Question Mobilité s'engage à ...**



- Conserver confidentielle votre participation à ce panel et exploiter les réponses aux enquêtes de manière anonyme et à des fins strictement statistiques,
- Respecter la loi Informatique et Libertés et le secret professionnel,
- Répondre à l'ensemble de vos questions et de vos demandes sur le fonctionnement du panel, sur vos récompenses et votre participation au tirage au sort annuel.

Dans le cadre de votre participation au panel, vous vous engagez à la bienséance et au respect d'autrui. Tous propos à caractères racistes, sexistes, d'incitation à la haine et à la violence... seront proscrits. Le non-respect de ces règles vaut exclusion du panel et perte de l'ensemble des points cumulés depuis l'entrée dans la démarche.

Conformément à la législation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité ou d'effacement sur les données qui vous concernent en contactant : DIRECTION CLIENTELE TISSEO 4, impasse Paul MESPLE 31100 TOULOUSE ou via contact@tisseo.fr. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle.





Pour vous remercier de votre contribution au panel Question Mobilité ...

1 - Les récompenses de la boutique Question Mobilité

A chaque participation, des points vous seront attribués.

Vous pourrez les cumuler afin de les échanger par les récompenses de la boutique Question Mobilité (accessible depuis votre espace personnel sur le site Internet www.questionmobilite.fr)

2 - Le tirage au sort annuel

Si vous faites partie de ceux qui ont répondu aux quatre vagues d'enquêtes de la saison en cours, vous aurez alors l'avantage de participer automatiquement au tirage au sort annuel. Les lots changent à chaque saison.

Pour cette saison 2018/2019, vous pourrez gagner ...



(1)



1^{er} prix

(d'une valeur de 249€ TTC)

Une plancha électrique
(ou modèle équivalent)



(1)



2^{ème} prix

(d'une valeur de 149€ TTC)

Un casque Bluetooth
(ou modèle équivalent)



(1)



3^{ème} prix

(d'une valeur de 99,9€ TTC)

Un coffret cadeau Wonderbox
(ou modèle équivalent)

> Pour les autres participants actifs, ...

... un chèque cadeau multi enseignes d'une valeur de 5€ TTC .



(1)

Extrait du règlement

Jeu gratuit sans obligation d'achat organisé par BVA

« Il sera procédé à un tirage au sort de 3 gagnants à l'issue de la période du jeu mentionnée dans l'article 1 parmi les participants ayant répondu aux questionnaires, ayant laissé leurs nom, prénom et adresse postale et ayant répondu aux autres questions du questionnaire. Le tirage au sort parmi les participants aura lieu au cours de la première quinzaine de Septembre 2019 . »

